



MIRANDE

INFOS

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION

1^{er}
semestre
2012

MIRANDE, VILLE DU BIEN VIVRE,
QUAND PLAISIR RIME AVEC LOISIRS



DOSSIER :
Mirande, 2 labels un seul
objectif la qualité de vie

Salon du livre

Jardins partagés.
Nouveau service du CCAS.

Pacte de l'amitié

INFORMATIONS ET CONTACTS

SOMMAIRE

Edito	P3
Brèves	P4
Communication	P5
Mirande autrefois	P6
Le Dossier : Mirande, deux labels	P7
Développement durable et environnement	P10
Action sociale et solidarité	P11
Culture et patrimoine	P12
Vie locale	P13
Pêle-mêle de photos	P14
Finances	P17
Vie associative et sportive	P20
Etat-civil - Libre expression	P22
Evénements et tourisme	P23
Les rendez-vous de l'été	P24

HÔTEL DE VILLE

Tous les services sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30

Accueil	05 62 66 52 87
Etat Civil	05 62 66 86 31
Cabinet du Maire	05 62 66 86 35
Police Municipale	05 62 66 86 99
Services Techniques	05 62 66 86 39
Service des Sports	05 62 66 86 32
Comptabilité	05 62 66 86 38
Ressources Humaines	05 62 66 86 36
CCAS	05 62 66 86 41
Jumelage	05 62 66 86 47

OFFICE DE TOURISME 05 62 66 68 10 www.ot.mirande.com

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Le samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h. Fermé dimanches et jours fériés sauf en Juillet et Août (10h-12h).

MUSÉE Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Le samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h. Visites aux mêmes horaires d'ouverture que l'Office de tourisme et sur demande. (s'adresser à l'Office de Tourisme)

MÉDIATHÈQUE Le Colisée 05.62.05.15.71

Ouverture les lundi de 9h à 12h / 14h à 18h, mercredi de 10h à 12h / 14h à 17h, vendredi 14h à 17h et samedi de 10h à 12h. Le jeudi sur rdv pour les scolaires.

CINÉMA Séances à 20h30 le mardi, mercredi, vendredi et samedi. Le jeudi sur rdv pour les scolaires.

05 62 66 54 24 ou cinemirande@laposte.net

SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

« COEUR D'ASTARAC EN GASCOGNE »



4 av. Jean d'Antras
BP34 - 32300 MIRANDE
05 62 66 51 48
www.coeur-dastarac.fr

• **Opération jeunes** Vous avez entre 14 et 17 ans et vous souhaitez travailler durant les vacances scolaires inscrivez-vous auprès de la Communauté de communes. (dossier téléchargeable sur le site internet).

• **Centres aérés** Le Pitchounet (av. Jean d'Antras pour les 3-6 ans) et le Cadichon (av. Laplagne pour les 7-13 ans) accueillent vos enfants chaque mercredi et durant les vacances scolaires de 7h30 à 18h30. Retrouvez le programme des activités sur le site www.coeur-dastarac.fr (pré-inscriptions obligatoires).

• **Camping de l'Île du pont*****

possibilité de locations de Châlets / Mobil Home

05.62.66.64.11 / 0.826.301.214 - reservation@groupevla.fr

• **Relais d'Assistants Maternelles, LES PETITS POUCES** 4 av J.d'Antras
Accueil dans les locaux de la communauté de communes (1^{er} étage) le mercredi de 9h00 à 11h30 et le vendredi de 13h30 à 16h30.

- Animations dans la petite salle André Beaudran le vendredi de 9h00 à 12h00. Fermé du 16 juillet au 31 août et pendant la première semaine des vacances de la toussaint. **05.62.05.51.48 / ram@coeur-dastarac.fr**

LUDOTHÈQUE, av. d'Antras. Accueil dans les locaux de la communauté de communes (1^{er} étage) le lundi de 9h00 à 12h00 et le mercredi de 9h à 12h00 et de 15h30 à 17h30. Fermée du 20 au 31 août & toutes les vacances de Noël.

Pour tout renseignement: **05.62.66.51.48**

05.62.66.50.13 ou ludina.astarac@orange.fr.



Complexe aqualudique de l'Astarac, ouvert depuis le 26 mai avec accès aux jeux pour enfants, terrains de Beach badminton, Beach soccer, Beach tennis, Beach volley & Beach rugby et snack bar.

Site & Bassins accessibles aux personnes handicapées - Parking gratuit

HORAIRES :

Du 26 mai au 5 juillet, les Mercredi, Samedi, Dimanche de 12h à 19h00 les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 19h00

Du 6 juillet au 19 août, tous les jours de 11h15 à 20h00

Du 20 août au 3 septembre de 12h à 19h00 les mercredi, samedi, dimanche et de 13h15 à 19h les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

LES HORAIRES DU BUS

TLJ	MIRANDE	TARBES	MIRANDE	AUCH
<i>ter</i>	08h40	9h48	9h27	10h00
	12h48	13h48	13h07	13h44
	18h45	19h55	18h40	19h00
			19h48	20h16

EN PÉRIODE SCOLAIRE	MIRANDE	TARBES	MIRANDE	AUCH
TLJ / SF WEEK-END	06h33	07h40		
LE LUNDI	10h38	11h45	07h10	07h30
	14h16	15h20	10h17	10h50
LE VENDREDI ET DIMANCHE	19h40	20h48	17h25	17h55
LE DIMANCHE	14h16	15h20	17h57	18h25

PERMANENCES DES SALLES ST ROCH

HEBDOMADAIRES :

CAF - SALLE N° 2 : VENDREDI de 13h30 à 16h

GERS INITIATIVES - SALLE N° 2 : JEUDI de 9h à 18h

UNE FOIS PAR MOIS :

MNT (Mutuelle Nationale Territoriale) - SALLE N° 1 : 1^{er} MARDI de 9h à 12h30

ARMÉE DE TERRE - SALLE N° 1 : 2^{ème} MERCREDI de 9h30 à 11h30

CONCILIATEUR DE JUSTICE - SALLE N° 1 : 2^{ème} LUNDI de 14h30 à 16h30

ADIL (Informations sur logement) - SALLE N° 1 : 2^{ème} JEUDI de 14h30 à 17h

TOUS LES 2 MOIS :

CDAD (Conseil Départemental - SALLE N° 1 : 1^{er} LUNDI de 9h à 12h
d'Accès au Droit, consultation juridique)

SUR RENDEZ-VOUS :

CICAS (Questions sur les retraites) - SALLE N° 1 - 08 20 200 846

BGE (arté) (Aide à la création d'entreprise) - SALLE N° 1 ou 2 - 05 62 05 52 55

SOHO SOLO - (Consultation informatique libre sur le net) - Accueil Mairie ou 05 62 66 52 87

C.B.E.F et POLE EMPLOI - SALLE N° 1

AFCCC-GERS - SALLE N° 1 : MARDI de 14h à 16h30 Professionnels de la famille à votre écoute.

PERMANENCE DE LA MUNICIPALITE

Maire ou Adjointes sont présents en Mairie tous les matins de 11h à 12h30 et reçoivent selon disponibilité tous les jours sur Rdv.

MIRANDE INFOS > Directeur de publication : **Pierre Beaudran** > Rédactrice en chef :

Christel San - Nicolas > Rédaction : **Conseil Municipal** > Collaboration de rédaction : **Personnel Municipal** > Photos : **Stock municipal, Photo Club Mirandais, Sébastien Lannes, www.ghippique.fr, Michel Hamon, Jean-Charles Lartigues, Etablissements scolaires mirandais, Associations mirandaises** > Mise en page et impression : **Astarac Imprimerie** > Création logo & charte graphique : **Sté Nowooo** > Imprimé à 2500 exemplaires : **Dépot légal à parution**. Vous avez des suggestions, des critiques ou des infos. Vous ne recevez pas Mirande Infos ou irrégulièrement...N'hésitez pas à vous rapprocher de vos élus de la commission communication.



Chères Mirandaises , chers Mirandais,

Je suis ravi de vous retrouver grâce à ce semestriel.

2012 s'annonçait comme une année marquante, elle l'est en effet.

Nous avons élu notre président de la république pour cinq ans ainsi que nos députés. Dans un contexte mondial préoccupant, notre pays tient une place importante. Les Français l'ont bien compris par leur mobilisation à la vie politique qui permet d'organiser notre société mais surtout de se projeter et d'imaginer son avenir. Localement votre participation importante me conforte dans l'idée que j'ai des mirandais, impliqués et actifs dans leurs choix de vie. C'est également notre quotidien pour nous vos élus.

Vous aurez l'occasion de le découvrir concrètement au fil des pages de ce magazine.

Pour nous aider à cette réflexion nous avons mis à la disposition de tous les élus de la communauté de Communes et du Conseil municipal une Structure moderne qui permettra de travailler dans d'excellentes conditions.

En effet l'arrivée de trois nouvelles communes Estipouy, L'isle de Noé, Loulitzges au sein du conseil communautaire portait le nombre de conseillers à 64. La salle actuelle devenait donc exiguë, inadaptée ce fut l'occasion de transformer l'ancienne salle d'audience du tribunal en salle des conseils, plus vaste, équipée de tous les moyens modernes (wifi, micros avec enregistrements, retroprojection). Nous avons de plus récupéré les deux salles adjacentes pour les transformer en salles de réunions.



Le premier trimestre est traditionnellement marqué par le vote du budget de l'année. C'est pourquoi, vous pourrez retrouver en détail les finances de la ville, après lecture d'autres sujets comme des rendez-vous associatifs, sportifs, des créations ou des récits du passé et de l'avenir sans omettre le porte folio coloré en page centrale.

Chaque année, cette période estivale réserve aux mirandais et à leurs hôtes un programme varié et de qualité, entre événements, infrastructures et spécialités locales...c'est pourquoi le dossier de cette édition est réservé aux atouts que détient Mirande pour s'ouvrir vers l'extérieur.

Pour ma part je vous donne rendez-vous, dans quelques jours, au sein de l'exemple même de ces atouts, je veux parler du Festival Country Music de Mirande qui fêtera ses 20 ans. Pour l'occasion la programmation sera à la hauteur de l'événement qui se déroulera pour l'ultime fois au parc des sports en attendant l'ouverture du Sun stadium. Rendez-vous également au mois d'août à l'occasion des fêtes patronales, puis à la rentrée pour la fête du sport et des associations, mais avant je vous souhaite un bel été !!

Pierre BEAUDRAN
Maire de Mirande



Votre imprimeur agit pour l'environnement. Encre d'origine végétale et minérale.
ASTARAC IMPRIMERIE - 32300 MIRANDE

LES ENTREPRISES MIRANDAISES

LA SARL LUDI PAINT

propose sur le site de l'ancienne piscine, au batardeau, un terrain de jeu «Paint ball». Cela vous tente, contactez le **06 59 05 37 17** ou le **06 27 63 44 14**.

RÉ'CRÉATION

Magasin de Loisirs Créatifs et de Jouets: scrapbooking, découpage, tampons, perles, fimo, peintures, toiles, stickers, jouets bois, maquettes, stencils, pochoirs, modélisme etc...Ateliers pour petits et grands (à partir de 6 ans) le mercredi, le samedi, et les après-midi des vacances, au 9 rue du Président Wilson - **Tél 05 62 67 66 30**

Email : mh.calmels@orange.fr

MGC- MEUBLES

Cyril Piernas, après avoir acheté le fond de commerce Gorgorio- May-Feltesse, relève le défi depuis le mois de février. Il reprend la gamme de produits tout en développant le secteur cuisine. Il pourra compter sur Claudine May-Feltesse jusqu'au 31 août. Le magasin a deux façades 3 rue de Rohan et à proximité de la halle. **05 62 66 50 70**

E-mail contact@meublesetcuisines.com

TRICKS'N'TROLL

Un spécialiste du bike et du skate s'est installé au 6 rue de Rohan; Manu saura réparer vos cycles et vous apporter toutes les réponses, astuces, accessoires et bonnes adresses sans compter le style, car en prêt-à-porter spécialisé, il s'y connaît et peut vous habiller...contacts **05 81 67 50 47- tricksnroll@hotmail.fr** - facebook: [tricks n roll](https://www.facebook.com/tricksnroll)

SECURISTEST

Sébastien Melliet assure désormais le contrôle technique de votre véhicule, ZI route de Tarbes - **05 62 66 81 34**

L'ATELIER D'ALEX ET LILOU redonne vie et fière allure à de vieux objets, des idées pour de magnifiques cadeaux, venez les découvrir au **5 rue de l'Evêché**.

SAVEURS SANS FRONTIÈRES, restaurant poisson traditionnel et pizzeria ouvre ses portes le 10 juillet, 7 pl. d'Astarac

06 42 64 43 99.

MOUVEMENT DE PERSONNEL

A la Sous Préfecture

M. Pierre CORON a succédé à Michel BORELLO depuis le 19 mars dernier aux fonctions de sous-préfet de Mirande. 63 ans, marié, deux filles et deux petits-enfants, il vivait à Céret, sous-préfecture des Pyrénées-Orientales. Ce Stéphanois d'origine arrive dans le Gers avec une solide expérience de terrain (dix postes de sous-préfet, de 1996 à 1999, Secrétaire général de préfecture à Niort puis Directeur de l'environnement en Guadeloupe). Après une longue période de réserve due aux élections, ne lui permettant pas de participer aux manifestations publiques, dans quelques jours il découvrira comme il le souhaitait tant le Festival Country Music de sa nouvelle circonscription qui fête ces 20 ans.

A la Mairie

Le service du personnel et de la comptabilité se voit conforté par l'arrivée d'Evelyne AIO en tant qu'adjoint administratif.

Au CCAS

Melle BRANCO Marlène vient agrandir l'équipe administrative qui gère 33 aides ménagères intervenant chez 179 bénéficiaires.

A la Communauté de communes Cœur d'Astarac en Gascogne

Nicolas SEITZ seconde Chantal Condis dans les fonctions administratives notamment en terme de comptabilité depuis le mois de mai.

A la Gendarmerie

Le Commandant HEUET Thierry, commandant de brigades de Mirande est promu Second à la Compagnie de Gendarmerie de Villeneuve sur Lot

A l'Escadron 25/2 Gendarmerie mobile

Comme chaque année, les mouvements sont nombreux avec une particularité pour 2012 le départ prévu le 1^{er} août 2012 du Capitaine RÉTIVEAU Éric, muté après avoir commandé l'escadron de Mirande pendant 4 ans, son suppléant sera le Capitaine PAGLIA Gilles, arrivant de ST ASTIER (24).

Une autre mutation plutôt inattendue, celle du major JOUANIN Marc à LA RÉOLE, après 10 années passées à Mirande; Président du Club des Sports et Loisirs de la Gendarmerie de Mirande, il a durant de nombreuses années œuvré pour favoriser les liens sociaux et associatifs entre la communauté gendarmerie et la population mirandaïse.

Le Capitaine RAYNAUD Serge, prend sa retraite et se retire à AUCH après 13 années mirandaïses. (Époux du major HUYGUES Sylvie qui a commandé la brigade de Mirande durant plusieurs années et qui commande actuellement la brigade d'Auch)

Le gendarme GRATTIÉRI Christian, prend sa retraite et se retire à VIC BIGORRE après 12 années au poste de Chef cuisinier du cercle mixte durant lesquelles il a su y révéler les valeurs gastronomiques du Sud-Ouest.

A noter

CÔTÉ TRAVAUX

● La place de la république

Cette place située aux abords immédiats de la halle était devenue obsolète, inesthétique et non fonctionnelle par sa configuration et son vieillissement.

Les travaux ont consisté à un terrassement important de l'ensemble de la place, d'une partie de la rue de Sérignac, ainsi que de la démolition des trottoirs de cette même rue et de la rue des écoles.

Un nouvel éclairage a été réalisé sur la place ainsi que le long des murs des habitations riveraines, alliant l'architectural en lampes LED et de nouveaux candélabres en basse consommation.

Les trottoirs sont traités en béton désactivé sans obstacle en conformité pour les personnes à mobilité réduite.

Un béton bitumineux est appliqué sur le reste de l'espace.

Un espace vert est créé le long de la clôture de la propriété DUTREY avec l'intégration d'un récupérateur verre enterré.



● L'accessibilité à l'école E. Duffort

Conformément à la loi handicap, une rampe pour l'accès des personnes à mobilité réduite a été créée sous le préau de l'école primaire. Elle permet aux élèves en fauteuil roulant de pouvoir accéder aux salles de cours sans difficulté.



● La maison St ARROMAN

Acquise par la mairie, le premier niveau est restauré afin de pouvoir accueillir le Centre Médico Psycho Pédagogique. Le terrain tout autour de la maison a été nettoyé, en attendant un petit aménagement sur l'ensemble de la parcelle.

VOISINS VIGILANTS

L'opération « voisins vigilants » lancée il y a 2 ans et demi dans un esprit de solidarité entre mirandais, a connu un certain intérêt après des médias. Malheureusement,



malgré le temps accordé par Monsieur le Maire et de nombreux acteurs locaux, le reportage télévisé n'a pas voulu traduire le seul et unique but d'entraide entre administrés. Renforcés dans leurs convictions certains détracteurs de l'opération ont poussé la plaisanterie jusqu'à distribuer des autocollants intitulés « Voisin non vigilant » puis « voisin sympa ». Si ces initiatives ont pu blesser certains mirandais investis dans la démarche, elles ne visent personne en particulier et les policiers municipaux sont attentifs à tout acte délictueux qui pourrait en résulter.

Nous rappelons que le service de Police Municipale (en relation avec la Gendarmerie Nationale) reste en permanence à l'écoute des administrés et répondra à toutes questions ou sollicitations dans le respect de la vie privée de chacun. Si vous souhaitez rejoindre les mirandais solidaires contacter: **05 62 66 86 99**.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Pour inscrire votre enfant :

● à l'école maternelle s'il est né en 2008 ou 2009, il est nécessaire de vous rendre à la mairie avec votre livret de famille et un justificatif de domicile puis prendre

rendez-vous à l'école au **05 62 66 79 92** (laisser un message avec vos coordonnées). Pour tout renseignement complémentaire :

maternelle.mirande@orange.fr
mirandecole.elem32@wanadoo.fr;

● à l'école Notre-Dame, la démarche est la même contacter le Directeur M. J. Bourdère au **05 62 66 53 81**.

LA MEDIATHÈQUE

compte à ce jour 889 adhérents. 2524 livres neufs ont été mis en circulation depuis son ouverture (catalogués, renforcés et couverts en vue du prêt). 17765 ouvrages ont été empruntés.

TRANQUILLITÉ VACANCES

L'été est là, avec ses vagues de « va-et-vient », nous vous rappelons la mise en place de l'opération « tranquillité vacances » menée en collaboration entre la Gendarmerie Nationale et le service de Police Municipale.



N'hésitez pas à contacter ces services afin que votre logement soit surveillé pendant votre absence.

(en semaine : **05 62 66 86 99**
& en week-end : 17)

COMMUNICATION

www.mirande.fr

Depuis le 1er Juin 2009, Mirande est sur la toile. La ville dispose de son site internet actualisé quasi-hebdomadairement qui vient de rentrer dans une nouvelle phase d'amélioration esthétique et d'accessibilité. Son accès est maintenant possible pour et par tous, notamment les mal voyants. Nous encourageons tous les acteurs de la vie mirandaïse (associations, établissements scolaires, entreprises).. à nous envoyer leurs informations (événements., dates, changement d'adresse, de statut, invitations, courriers..) sur **contact@mirande.fr**.



L'information des événements mirandais

L'implantation de supports pour les banderoles n'a pas dû vous échapper le long de la RN 21 (sur le muret place Noulens et à proximité du monument aux morts). Leur fabrication revient aux services techniques mirandais suite à la volonté des élus des commissions communication et cadre de vie d'améliorer l'aspect visuel des informations sur Mirande. Nous rappelons la procédure aux associations mirandaises désireuses d'utiliser ces dispositifs: une demande écrite doit être adressée à M. le Maire dans les 3 mois précédant la manifestation, si le planning le permet l'affichage ne sera possible que pour des banderoles d'aspect professionnel sur fond blanc et de dimension standard: deux de 2.50m de longueur sur 0.60m de hauteur ou une seule de 5x0.60m cette dernière ne

pouvant être disposée que sur le muret de la place Noulens. Les banderoles pourront être affichées durant 10 jours maximum, avec une obligation d'être retirées par les organisateurs dans les 24h suivant la fin de l'événement. Le respect de ces délais permettant de répondre à un maximum de demandes.

Nous vous rappelons qu'il est également possible d'utiliser le réseau des 6 panneaux 120x176cm dispersés sur la ville (RN21, groupe Elie Duffort, face à l'Hôpital, à proximité du Carrefour market, place du Foirail..) & de celui de la place d'Astarac avec l'impression et la mise en place de vos affiches par les services municipaux. Pour toute information appeler au **05 62 66 52 87** ou par mail **contact@mirande.fr**.

A Noter

● L' OCCUPATION COMMERCIALE URBAINE

« LE PROJET OCU » projet d'aide aux collectivités publiques prévu dans le cadre de la modernisation des zones urbaines des communes de plus de 3000 habitants est dans le contexte actuel en attente. L'aide financière devant répondre aux menaces pesant sur la désertification de nos villes et la vie de nos commerces fragilisées par les évolutions économiques et sociales n'est plus à l'ordre du jour; cela malgré l'intérêt relevé par les études des chambres consulaires qui avaient dépêché un consultant manager de ville pour collaborer sur ce projet avec la municipalité et l'association des commerçants (UDEM); tout est donc suspendu face à l'impasse des finances publiques. La première et seule réalisation municipale qui a pu aboutir est la réfection du parking de la république et des aménagements autour de la halle.

Nous devons être patients pour voir une modernisation de la rue du Président Wilson puis celle de la rue de Rohan ultérieurement. Du côté de l'UDEM, l'association cherche à se reformer; Dans ce contexte instable le bureau a démissionné lors de la dernière assemblée générale en avril, laissant l'ensemble des projets qui devaient apporter un plus à l'économie locale, en attente. Vous avez des idées et l'envie de dynamiser le tissu artisanal et commercial mirandais...contacter Cyril au 05 62 66 50 70.

● ENQUÊTE SUR LES HIRONDELLES RELAYÉE PAR LE GROUPE ORNITHOLOGIQUE GERSOIS.

Dans le cadre d'une enquête nationale lancée par la ligue de protection des oiseaux, la commune de Mirande a été sélectionnée comme ville témoin, Micheline RANCE-ODIN est chargée de la démarche d'observation, merci de lui faciliter la tâche en lui permettant l'accès aux lieux de nidification des hirondelles. -Pour toute information la contacter 05 62 66 57 54 www.enquete-hirondelle.fr/; lpo.fr

MIRANDE AUTREFOIS

Naître à MIRANDE

Jusqu'en 1940, la commune de MIRANDE ne possédait pas de maternité. Mme Saragnet était sage-femme et se rendait au domicile des femmes sur le point d'accoucher. Elle était appelée dès les premières douleurs et restait auprès des patientes jusqu'à la naissance de l'enfant. Elle se rendait fréquemment à la campagne, en charrette (il n'y avait alors que peu de voiture) dans des fermes sans confort, dans lesquelles la cheminée était l'unique point de chauffage.

Au moment de la débâcle, lorsque les belges et les alsaciens fuirent les régions occupées par les forces allemandes, l'inspection de la Santé d'Auch demanda aux sages-femmes du département de tenir, à leur domicile, un lit à disposition des femmes enceintes sillonnant les routes à pied, afin qu'elles puissent accoucher décemment. Mme Saragnet installa une première chambre dans la maison maternelle. Ainsi est née la première maternité mirandaise, sur le boulevard Lascours.

Sa fille, Mme Cabau, reprit le flambeau à ses côtés et en 1949, la maternité comptait plusieurs lits, mais pas de salle d'accouchement. Les dames accouchaient dans leur chambre. De nombreuses mirandaises arrivaient même à pied et restaient une dizaine de jours, choyées par Mme Cabau et son aide Marie Louise. Le médecin n'était appelé qu'en cas d'extrême besoin, lorsque l'accouchement nécessitait l'utilisation des forceps ou une conduite en urgence vers l'hôpital d'Auch pour pratiquer une césarienne. Il n'y avait pas d'ambulances et les routes n'étaient pas ce qu'elles sont aujourd'hui. Pas de péridurale non plus pour soulager la douleur, pas de suivi en cours de grossesse, pas d'échographie pour connaître la position de l'enfant, ou constater la présence de jumeaux. La sage-femme avait alors de lourdes responsabilités et devait faire preuve d'une grande maîtrise et d'un sang froid certain; les médecins n'étant pas toujours disponibles à la minute. Elle prenait rarement de vacances, pratiquant son métier nuit et jour, restant parfois de nombreuses heures au chevet de la patiente pour s'assurer des suites de l'accouchement.

Cependant, la mortalité infantile à la naissance restait peu élevée malgré le manque de moyens. Mme Cabau effectuait une centaine d'accouchement par an.

On trouvait également une seconde maternité, située un peu plus loin, en face de la Mairie. Mme Sarmoize, qui, avec son diplôme de sage-femme était arrivée à Mirande en 1936 avec son mari et ses 2 filles ouvrit aussi en 1940 une maternité. Elle comptait 8 lits. En 1950, sa fille aînée, toute jeune sage-femme, se mariait, et la succession n'étant plus assurée, elle céda la maternité en 1955 au Dr Muter, gynécologue. Répondant aux besoins de la population et, sans cesse, mise aux normes, la maternité changea de direction en 1966. Le Dr Bilweiss exerça alors avec Mme Vivien, sage-femme. Les contraintes administratives et l'évolution de la prise en charge des futures mamans eurent raison de la dernière maternité de Mirande en 1969.

Article rédigé sur la base des témoignages de médecin et sages-femmes en exercice à cette période.

Retrouvez anecdotes et souvenirs de Mme Cabau dans le DVD du Photo Club Mirandais 2011 qui lui est consacré.

Maternité de M^{me} Sarmoize

Mme Cabau, son assistante Marie-Louise, et 2 stagiaires



Mirande, deux labels pour un seul objectif, la qualité de vie !



Mirande, «une ville où il fait bon vivre», plus que des labels une philosophie de vie en vue d'un futur de qualité pour soi-même et les autres...

Prendre le temps de vivre bien, en respectant notre propre rythme, en protégeant notre environnement, en respectant nos valeurs traditionnelles, en protégeant et valorisant la nourriture locale, en transmettant les savoirs et savoir-faire entre anciens et jeunes, en s'ouvrant aux autres, en accueillant chaleureusement afin que l'on se sente «Hôte» et non «touriste» à Mirande...



Remise officielle de la labellisation Cittaslow à Mirande représentée par M^{me} Liliane DUBECQ, Conseillère Municipale entourée du Président Gian Lucas MARCONI et du Directeur P.G. OLIVETI.

permet également de représenter des communes de petites tailles au plus haut niveau national et ainsi de promouvoir ces destinations auprès de la clientèle.

Le label international Cittaslow que MIRANDE vient d'obtenir en Décembre 2011, devenant ainsi la troisième ville labellisée en France et première en Midi-Pyrénées (Segonzac en Charente fut la première puis Labastide d'Armagnac dans les Landes), prouve, si besoin était, la cohérence de notre engagement à valoriser le bien vivre !

La démarche de labellisation Cittaslow a été engagée lors de l'élaboration de notre schéma de développement touristique

local entrepris en collaboration avec les communautés de communes «Coeur d'Astarac» et «Vals et Villages en Astarac». Le diagnostic établi au préalable avait souligné un fort positionnement « nature » et « art de vivre » sur le territoire comme le soulignait déjà notre label «Station Verte». Pierre BEAUDRAN, maire et président de la communauté de communes « Coeur d'Astarac » avait eu l'occasion, lors d'une visite à notre ville jumelle italienne San Mauro Torinese, de rencontrer le maire d'Orsara di Puglia, une «Cittaslow» italienne. Séduit par le concept qui correspondait parfaitement à notre territoire, il a porté cette information à la

Tout d'abord, dès 1989, il y eut le label national « Station Verte », signe de reconnaissance de MIRANDE comme «destination nature, destination vacances».

En effet, une station verte est une destination de loisirs et de vacances, située à la montagne, près des littoraux, ou comme MIRANDE, à la campagne. Ce label national créé en 1964, reconnaît ainsi la ville comme station organisée offrant les services et les plaisirs attendus par le touriste dans l'univers Nature : qualité et identité.

La Fédération Française des « Stations vertes » a pour mission de coordonner le réseau de ces stations nature, afin de contribuer au développement économique des territoires et à la structuration de l'offre touristique. Elle



connaissance du comité de pilotage du schéma qui a immédiatement adhéré au projet.

La constitution du dossier de candidature a ainsi fait partie des orientations retenues. Le dossier à constituer était lourd mais la démarche passionnante d'autant qu'il est rapidement apparu que Mirande faisait depuis longtemps du « Cittaslow » sans le savoir.

En parallèle, il a été décidé de revaloriser le positionnement de Mirande au niveau du réseau national des Stations Vertes qui se situe dans la même mouvance. L'obtention du label « Cittaslow » a d'ailleurs permis à notre ville d'avoir les honneurs du Bulletin mensuel de la Fédération Nationale des Stations Vertes diffusé auprès de ses 600 adhérents.

Mais Cittaslow, c'est quoi ? C'est un label international attribué par l'association à but non lucratif du même nom créée en 1999, dans la lignée de l'association « Slow Food » existant depuis 25 ans en Italie en opposition au « Fast Food » américain. Il est remis à une commune après validation de plus de 70 critères relatifs à l'environnement, aux infrastructures locales, à l'aménagement urbain, à la sauvegarde des productions et traditions locales, à l'accueil...). Aujourd'hui, seulement 141 villes de moins de 50 000 habitants réparties dans 21 pays ont obtenu ce label. L'objectif des « Cittaslow » est de valoriser le bien vivre, la qualité de vie, la convivialité, les produits locaux et artisanaux traditionnels et bien sûr leurs producteurs.

Prendre le temps de vivre, de produire et/ou de consommer du bon, du savoureux, de la qualité, de l'authenticité, voilà tout ce dont rêve le citoyen d'aujourd'hui !



Le Convivium Slow Food «Gascogne Gersoise» travaille depuis de nombreuses années à la promotion de la qualité en sauvegardant les races traditionnelles de la vache Mirandaise, du porc noir gascon ou de la poule gasconne...et il a apporté un précieux soutien à la démarche engagée par la ville de MIRANDE.

Le Comité Départemental du Tourisme du Gers qui vient de lancer la marque Terra Gers® pour promouvoir les actions «développement durable» poursuit des objectifs similaires.

Décliner la QUALITE sous toutes ses formes est à la base du projet qui pourra ainsi fédérer les énergies locales pour valoriser encore davantage les atouts de notre région rurale.

MIRANDE affiche une longue tradition de jumelage avec des villes européennes ou amies. Aujourd'hui, elle intègre un réseau international innovant dont les nombreux échanges à venir, dans le respect des spécificités de chacun, ne peuvent être que profitables à tous.

Si le logo représentant un colimaçon orange en mouvement portant des maisons sur son dos est loin de faire l'unanimité, Cittaslow n'est pourtant en aucun cas synonyme de lenteur, bien au contraire !

Dans un monde moderne où l'on vit toujours pressé, passant souvent à côté de l'essentiel, prendre le temps de vivre, bien, en respectant notre propre rythme, en protégeant notre environnement, en toute convivialité, n'est-ce pas la clé du bonheur ? Ce n'est sûrement pas un hasard si les territoires des trois premières villes françaises labellisées connaissent bien la valeur du temps nécessaire à l'élaboration des eaux de vie de grande qualité que sont l'Armagnac et le Cognac !

L'urbanisation a peu à peu engendré une détérioration de la qualité de vie et la population en prend progressivement conscience. Nos petites communes ne sont pas à l'abri et il est donc important d'agir dès aujourd'hui pour préserver notre bien vivre. Cet objectif, sous la bannière « Cittaslow » offre une trame fédératrice pour l'action des élus, mais aussi des associations et des habitants.



Le Samedi 17 Mars dernier en Charente, Segonzac, Labastide d'Armagnac et Mirande ont signé leur engagement officiel donnant ainsi naissance au réseau Cittaslow France en présence du Président international Gian Luca MARCONI, du directeur international Pier Giorgio Oliveti qui saluait cette «journée historique marquant le point de départ pour toute la France.

Cet engagement est une revanche de nos territoires contre la mondialisation avec un retour aux vraies valeurs. Christophe MASSON, éleveur gersois appartenant au Convivium Slow Food Gascogne Gersoise représentait Slow Food France et a su lors de son intervention vanter les productions de notre terroir et inciter l'assistance à porter un regard différent sur la nature. L'Office



de Tourisme de MIRANDE-ASTARAC a quant à lui porté haut les couleurs de notre bastide et de son territoire, séduisant, par sa convivialité, son sens de l'accueil, et la qualité de ses produits, les nombreux participants.

Pour toute information complémentaire :

<http://www.mirande.stationverte.com>

<http://www.cittaslow.org/network/location/329>

Les événements slow mirandais

De thématiques différentes ils ont comme dénominateur commun l'esprit de faire découvrir la ville, son patrimoine, l'artisanat et la gastronomie locale, tout en préservant l'environnement et le bien vivre. C'est la philosophie que partage la ville de Mirande reconnue par sa labellisation Cittaslow partenaire de ces événements.

Les 19 et 20 Mai derniers illustrent parfaitement cette philosophie, celle d'une ville unique, ouverte que l'on découvre pour ses valeurs profondes, sa convivialité. A l'occasion de la fête de l'Europe, Mirande accueillait les villes françaises du réseau Cittaslow, au sein de son marché européen permettant une présentation publique du label, mais aussi de spécialités comme l'armagnac, des races sentinelles à la dégustation de jambon de porc noir, et surtout des échanges, puisqu'à cette occasion, les villes jumelles mais également alsaciennes étaient rassemblées ; Les édiles de toutes ces villes amies ont pu découvrir Mirande à travers des étapes visitées et commentées par M. le Maire et ses adjoints : l'Hôtel de ville, Le LPA, La médiathèque, la station d'épuration à technologie écologique, les collège et lycée, la salle André Beaudran, le cinéma de l'Astarac, le centre de stockage, Gers équipement, la base de loisir et le camping, Ludina, le Country club, l'Hôpital St Jacques, le parc des sports, le groupe E. Duffort, la cuisine centrale, la

zone d'activité du Pountet, le stade du Haouré, le Sun stadium, les cheminements piétonniers qui mènent à la Résidence de Lézian où Christine la maîtresse de maison et ses locataires leur réservaient une belle rencontre couronnée par une collation de produits locaux (croustade et paleo). Tout cela se déroula sous l'œil vigilant d'une équipe de France télévision pour une émission de Grand reportage sur la thématique Cittaslow (la date de diffusion sera communiquée sur www.mirande.fr). M^{me} Marendat, Maire de Segonzac et M. Faget adjoint au Maire Labastide d'Armagnac furent conquis respectivement par plusieurs installations, reconnaissant à Mirande la stature de sous-préfecture.

Le soir se tenait la cérémonie officielle de la fête de l'Europe, où échanges intergénérationnels étaient mis à l'honneur par un nombre important de familles mirandaises, alsaciennes et la présence d'associations comme Lous mirandes, la Sté philharmonique qui interpréta l'hymne européen sous la baguette de Ph. Maimir, 260 convives se retrouvèrent autour d'un repas offert par le Comité de jumelage de Mirande avec les délégations des villes jumelles, Tubize, Korntal Munchingen et L'Eliana.

Le dimanche démarra par un hommage aux monuments aux morts suivi d'une messe célébrée par les abbés de Rustenhart et Mirande, avant de finir la matinée à l'hôtel de ville pour la signature du pacte d'amitié marquant 73 ans de liens entre Mirande, Fessenheim et Rustenhart. Des discours poignants de chaque Maire laissèrent place à l'échange de présents. Pierre BEAUDRAN a remis à ses homologues les clefs de la ville et reçut les montages-photos de chaque commune, sur fond de musique de la clique des pompiers alsaciens venus spécialement pour l'occasion. Un week-end mémorable qui trouva son écho 2 semaines plus tard en terre alsacienne, une soixantaine de Mirandais, dont P. Beaudran, JF Daroux et JM Loumagne, se rendaient à la traditionnelle fête de l'amitié marquée cette année par le pacte entre les 3 villes.



Le marché européen avec la présence des villes de Ségonzac, Labastide d'Armagnac (19 mai) qui ont créé avec Mirande le réseau des villes françaises de bien vivre: Cittaslow France (17 mars)



Pacte d'amitié signé le 20 mai à Mirande



Le grand prix de Mirande, lors du 1^{er} Concours de Saut d'Obstacles des Ecuries de l'Astarac (3 mars)



Le critérium national de volley organisé par la Fédération Gersoise des Foyers Ruraux les 26 et 27 mai a réuni 200 participants venus de toute la France. La proximité des deux gymnases fait de Mirande une plateforme d'accueil unique très appréciée par l'organisation et les sportifs.

Mirande teste les horloges astronomiques

L'éclairage des lieux publics devient un enjeu fondamental aussi bien en termes de sécurité et de confort des riverains qu'en termes d'économie d'énergie.

Afin de réduire un poste de dépense important pour notre commune, et de respecter nos engagements en matière de développement durable, plusieurs approches ont été retenues :

CHOISIR DES INSTALLATIONS À BASSE CONSOMMATION

Tel est l'objectif qui a guidé le choix des nouveaux équipements Place de la République, et de la voie conduisant au lotissement d'Encantepedrix. Dix neuf candélabres équipés de lampes SHP (sodium à haute pression) viennent d'y être installés offrant une durée de vie moyenne élevée et une meilleure efficacité lumineuse.

MODERNISER LE PARC EXISTANT

Les agents des services techniques remplacent progressivement les lampes des différents points lumineux par des lampes de puissance inférieure, ainsi que les têtes de candélabres. Le remplacement des sources lumineuses conformément aux directives du « Grenelle 2 » de l'environnement permet à terme de diminuer les puissances installées, et

de réduire la pollution lumineuse.

BAISSER LE NIVEAU D'ÉCLAIREMENT EN FONCTION DE LA LUMINOSITÉ NATURELLE

Une dizaine d'horloges astronomiques viennent d'être installées à Mirande.

L'horloge astronomique est une solution d'automatisme permettant d'allumer et d'éteindre les réverbères pour la sécurité des riverains la nuit et de maîtriser la consommation électrique en ne fournissant que l'éclairage strictement nécessaire.

Ce système permet de programmer les temps d'allumage.

A partir des informations de lieu, de date et d'heure (calée par GPS) l'Horloge Astronomique calcule en tout instant la position du soleil et détermine les instants de commutation de l'éclairage public. Avec l'Horloge Astronomique la durée de l'éclairage public est maîtrisée et les instants de commutation de chaque jour dépendent de la qualité de cet algorithme.

Celles retenues pour notre réseau d'électricité publique seront réglées sur l'aurore et l'aube soit environ 30 minutes avant le coucher et 30 minutes avant le lever du soleil.



Elles présentent une possibilité de programmation de 21 combinaisons. Par exemple, il est possible d'éteindre un poste toute une nuit, et de programmer la coupure des candélabres de la Place de la République. Il y a possibilité également de concevoir une zone d'action en double circuit c'est-à-dire d'éteindre la partie chaussée et de laisser le chemin piétonnier allumé.

Le coût d'une horloge astronomique reste modeste comparé aux économies réalisées et l'investissement est donc rapidement amortissable. Pour l'instant une dizaine de postes parmi les plus énergivores ont été équipés. L'objectif est de diminuer la durée de fonctionnement des éclairages et de réaliser une économie de l'ordre de 15 à 20 % de la consommation énergétique sur les postes ainsi équipés. Ce système innovant pourrait être étendu à l'ensemble de l'éclairage public.

Les platanes fragilisés

Neuf platanes ont été abattus pour des raisons de sécurité. Déjà affaiblis par la présence d'un insecte, « le tigre du platane », certains platanes sont maintenant attaqués par un champignon, « le Phéllin tacheté ».

En effet, suite à un diagnostic réalisé par une personne agréée du Ministère de l'Environnement, en vue de rechercher le « chancre coloré » du platane, il a été décelé la maladie du « Phéllin tacheté ». C'est un champignon qui détruit l'arbre de l'intérieur pouvant entraîner des ruptures de branches voire

même d'arbre sans qu'aucun symptôme apparent ne permette de prévoir sa chute.

Malheureusement il n'existe pas de méthode curative. Les agents du service espaces verts continuent de surveiller de très près ces plantations vieillissantes, et de traiter les arbres pour le tigre du platane. Les arbres abattus seront remplacés à l'automne, période plus propice aux plantations et ce sont déjà 8 frênes qui ont été installés sur l'espace vert de la Place de la République.

Réhabilitation de la décharge de Mazerettes et création d'un centre de transfert

Le site de Mazerettes, ancienne décharge achetée à la ville de Mirande en 1983, exploitée par le SMCD puis par Trigone depuis 10 ans, a fait l'objet d'une réhabilitation en 2011. Cette dernière tant attendue a consisté, conformément à l'arrêté préfectoral réglementant cette activité, en la mise en œuvre de travaux pour éviter toute pollution du milieu naturel. **Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la fermeture de l'activité de stockage des déchets non dangereux.**

Ce site sera reconverti en centre de transfert de propres et secs issus de la collecte sélective et des ordures ménagères du secteur SUD et en installation de stockage de déchets inertes pour les gravats collectés en déchetteries notamment.

Les travaux ont débuté mi-avril pour s'achever à l'automne. Ils consistent en la réalisation d'un bâtiment pour **le transit des déchets collectés sur le secteur SUD, d'une plateforme aménagée d'un pont bascule et de la réfection totale de l'accès au site.**

Les déchets ainsi collectés seront transférés quotidiennement par Trigone soit vers le centre d'enfouissement de Moncorneil pour les ordures ménagères soit vers le centre de tri de Trigone à Auch pour les déchets issus de la collecte sélective.

Véhicule au bioéthanol : écologique et moins coûteux

En matière de développement durable, la municipalité montre l'exemple.

Après avoir dû renoncer à l'achat de deux véhicules électriques d'un prix de revient bien supérieur encore à leur équivalent thermique et désormais non subventionné par l'ADEME, la commune a saisi l'opportunité de l'ouverture d'un point de ravitaillement en bioéthanol E 85 sur Mirande.

Le choix s'est donc porté sur deux véhicules alimentés en biocarburant.

Un carburant étiqueté E85, nommé aussi bioéthanol est composé pour 85% d'un alcool produit à partir d'espèces végétales et pour 15% d'essence. En France, la betterave à sucre et les céréales (blé, maïs) sont les principales ressources utilisées pour la production d'éthanol d'origine agricole, aussi appelé bioéthanol.

Il s'agit pour notre commune d'un investissement raisonnable, mais au-delà de la stricte contribution financière, les élus ont vu dans cette acquisition, un encouragement à l'éco citoyenneté.

A première vue, rouler à l'éthanol revient plus cher car la voiture consomme plus, mais le litre d'E85 coûte 0,92 euro, contre 1,47 euro en moyenne pour le sans plomb 95, ce sont donc des économies à

la pompe.

Il s'agit ensuite d'une énergie renouvelable, produite en France (5% des surfaces agricoles sont consacrées à la production de biocarburant).

Il est enfin considéré comme une énergie propre moins polluante que les autres. Certes les voitures carburant à l'éthanol rejettent à peu près les mêmes quantités de gaz carbonique, le fameux CO2 responsable de l'effet de serre et du réchauffement climatique, que celles équipées de moteurs à essence équivalents. Par contre les biocarburants émettent autant de carbone dans l'atmosphère que les plantes ont absorbé durant leur croissance: le bilan est donc nul. Les sucres contenus dans les plantes sucrières et les plantes (céréales comme le blé ou le maïs) sont transformés en alcool par un procédé de fermentation industrielle. L'alcool est ensuite distillé et déshydraté pour obtenir du bioéthanol.

Les plantes absorbent du CO2 pour croître puis sont brûlées, elles libèrent alors du carbone qui sera à nouveau absorbé par les plantes qui sont à nouveau produites.

Cette initiative locale contribue à la protection de l'environnement et à la réduction de la dépendance aux énergies fossiles.

ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

Des jardins mirandais solidaires

● OPÉRATION JARDINS PARTAGÉS

Dans le cadre de son action, le CCAS s'est préoccupé de cette opération.

Si dans certaines communes notamment urbaines il existe déjà depuis des années un système jardins partagés par la mise à disposition de personnes vivant dans des appartements de parcelles communales afin d'y cultiver fruits et légumes, il est apparu judicieux au CCAS de MIRANDE de trouver une solution plus conforme à la réalité de notre commune. Elle consiste à mettre en rapport des personnes ayant un jardin inutilisé, suite par exemple à un handicap physique ne leur permettant plus de cultiver leur parcelle de terre, avec des particuliers désireux de faire du jardinage.

C'est ainsi que plusieurs jardins ont déjà été répertoriés et qui avec l'accord des propriétaires peuvent être mis à la disposition de tiers désirant les cultiver.

Le CCAS mettra en rapport des habitants désireux de participer à cette opération basée sur un partage de la production en contre partie de la mise à disposition du terrain.

Une opération permettant aux habitants de prendre soin de leur santé en consommant une alimentation saine et locale et favorisant les rencontres entre habitants créant ainsi du lien social. Opération s'inscrivant totalement dans le label CITTA SLOW obtenu par MIRANDE depuis le mois de Décembre 2011.

Il vous manque le terrain !



Jardinez chez eux



Il vous manque le temps ou la forme !



Prêtez votre jardin

puis partagez

Les personnes désireuses soit de mettre leur terrain à disposition soit de cultiver une parcelle de terre dans cet esprit solidaire peuvent se mettre en rapport avec le secrétariat du CCAS au **05 62 66 86 41** certaines parcelles sont d'ores et déjà disponibles.

● LES JARDINS DU CAILLAOUÉ

invitaient le 2 juin comme chaque année à cette saison.

Depuis 2003, 12 personnes reprennent une activité professionnelle en cultivant des légumes biologiques. Ces légumes sont distribués sous forme de panier, avec des recettes, à un réseau d'adhérents ainsi qu'aux associations caritatives locales.

L'association REGAR, est à l'origine de ce chantier d'insertion.

La Mairie de Mirande soutient ce projet depuis ses débuts. Elle a mis à disposition de l'association un vaste terrain de 6000 m2 situé sur la commune de St Médard dont elle est propriétaire. Dans le but de proposer des produits locaux aux cantines scolaires, REGAR souhaite encore étendre la surface de ces jardins, et se tourne une nouvelle fois vers Mirande face au refus de St Médard.

Une maison en bois, des serres, une mare, beaucoup de fleurs, une jolie signalétique côtoient carottes, oignons, pâtissons, petits pois, salades, tomates ... et offrent une activité valorisante aux personnes qui y travaillent.

Ces jardins sont ouverts aux visites de publics intéressés par le jardinage biologique et écologique. Abonnement possible pour panier hebdomadaire.

REGAR: 05 62 63 24 52



ANTICIPONS LES FORTES CHALEURS...

Les personnes qui le souhaitent sont invitées à se faire inscrire sur un registre mis à leur disposition au Centre Communal d'Action Sociale (05.62.66.86.41) en communiquant leurs coordonnées ainsi que celles des personnes de leur entourage à prévenir en cas d'urgence. Nos services pourront les joindre ou leur rendre visite en cas de déclenchement du «Plan Canicule». Consulter les précautions à prendre sur www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaleurs-extremes

NUMÉROS À RETENIR :

15 SAMU

18 POMPIERS

112 NUMERO D'URGENCE
UNIQUE EUROPEEN

Table ronde ados-addiction

Le 15 mars s'est tenue au Cinéma de l'Astarac, la 2^{ème} édition des Conférences «Ados & Addiction, comment les protéger?» organisées par la Municipalité de Mirande en relation avec les établissements scolaires.

L'adolescence étant le temps de toutes les découvertes, parmi elles, figure la rencontre avec l'alcool. C'est ainsi que la consommation d'alcool devient une étape incontournable des fêtes ou des sorties. Il accompagne les différents rituels de la vie

sociale.

La commission Education et Jeunesse a donc choisi de faire intervenir Mme POTENZA de l'Association Nationale de Prévention de l'Alcoolisme, M. Yves NOUGUE Psychiatre, à l'Hôpital d'Auch, auteur et conférencier sur le sujet, M^{me} CAUCHETER FOURNIE Psychologue (aussi sur le C M P de Mirande), M^{me} SALIN Evelyne coordinatrice de la MAISON DES ADOS DU GERS et la gendarmerie. Un sujet d'actualité puisque

une campagne de prévention de la consommation d'alcool chez les jeunes est lancée par l'institut national de prévention d'éducation pour la santé pour découvrir la brochure Alcool vous en savez quoi ? suivez ce lien: <http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1123.pdf>

CULTURE ET PATRIMOINE

Première édition du salon du livre jeunesse

L'association pour le Renouveau de la Bastide et la Médiathèque de Mirande, organisateurs de la manifestation, sont heureux du succès rencontré pour cette 1^{ère} édition d'un Salon du Livre Jeunesse à Mirande (thème 2012 : Pirates et des Corsaires).

Les invités (Frédéric Maupomé, Stéphane Sénégas et Benoît Séverac) ont contribué à cette réussite. Le vendredi 11 mai, ils ont rencontré les élèves dans les classes participantes, ont partagé leur passion pour le travail d'auteur, d'illustrateur

d'albums jeunesse, de romancier. Certains élèves des écoles maternelles, primaires (publiques et privées) et du Collège avaient beaucoup travaillé en amont avec les enseignants, imaginant des récits de Pirates, produisant des œuvres colorées, s'investissant dans des comptes-rendus de lectures en vue d'un prix littéraire «le prix de l'Astarac» (décerné le samedi à Benoît Séverac), rédigeant des contes. L'enthousiasme, la curiosité, la richesse des échanges et un gros travail de la part des organisateurs et des établissements

scolaires ont permis la réussite de cette première édition. Sur les deux jours du Salon, la halle a reçu près de 800 visiteurs, grands-parents, parents et enfants, attirés par les livres proposés et dédiés par les auteurs-invités, par les stands d'animation liés à l'écriture (calligraphie – cadavre exquis), à la lecture (Troc de livres – coin lecture - Contes), au dessin (initiation à la bande-dessinée), au jeu (maquillage – chasses au trésor). Une très belle expérience pour tous, petits et grands. A renouveler absolument!



Les collégiens remettent le Prix de l'Astarac à Benoît Séverac pour son roman

Le coin des écoles publiques

● C'est avec un plaisir évident que les élèves de l'**ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE** ont découvert l'album *Pirateries* de Frédéric Maupomé. Passionnés par le thème des pirates ils ont créé des réalisations plastiques et graphiques (photo 2) autour des illustrations de l'album, pratiquant différentes techniques: drawing-gum, pastels, fusains, graphisme décoratif, encre, bande dessinée et utilisant différents outils sur des supports variés. Après une riche rencontre avec Stéphane Sénégas, l'illustrateur de l'album, les élèves ont également pu visiter l'exposition organisée par la médiathèque et l'Association pour le renouveau de la Bastide. Ils ont ainsi découvert, mises en valeur, leurs différentes productions ainsi que celles des élèves mirandais engagés dans le projet. Une bien belle réussite! C.D.

● LE CNES AU GROUPE E. DUFFORT

Dans le cadre de l'opération « Espace c'est Classes » qui touche 400 à 500 classes primaires et secondaires de Midi-Pyrénées, Michel Sarthou a fait un exposé scientifique adapté aux enfants pour parler des satellites et de leurs applications.

Les élèves de CE1, CE2 et CM1 (photo 1) ont retenu que:

«- Les satellites servent à prendre des photos de la Terre, pour faire des cartes, prévoir la météo, la fonte de la banquise, la déforestation, repérer les animaux équipés de balises argos. Le plus grand satellite du monde s'appelle l' « ISS » il pèse 200 tonnes et mesure plus de 100 mètres, Sur ISS il y a " La station spatiale " avec des scientifiques qui y font des expériences.

-Les balises argos servent à avoir des renseignements sur les animaux. Quand on pose la balise, il faut qu'elle soit beaucoup moins lourde que l'animal. Quand la balise n'a plus de batterie elle se décroche et envoie des ondes au satellite.

NOUS N'AVONS PAS AIME

-Le moment où l'on met les balises argos sur les animaux sauvages parce qu'ils ne sont pas habitués à ça.

- Quand le satellite se décroche de la fusée, ça fait un peu peur.

- Quand les morceaux de fusée retombent dans l'océan car cela pollue.

NOUS AVONS AIME

- Moi j'aime quand on met les balises argos aux animaux car on peut mieux les protéger».



Photo 1



Photo 2

Du côté de Notre-Dame

● L'**ÉCOLE PRIMAIRE** a renoué, voilà quelques années, avec la kermesse d'autrefois connue de générations entières d'élèves au sein des écoles primaires ou des patronnages paroissiaux. L'association des parents d'élèves a coordonné une journée récréative avec des ateliers tenus par les enseignants (Tirs, pêche aux canards, Jeux de quilles et d'adresse...), des promenades en calèche, un repas, le tout pour le plus grand bonheur des visiteurs au-delà des familles fréquentant l'établissement scolaire. Les enfants fréquentant l'atelier théâtre animé par Marie-Claire Pucheu le mercredi ont même interprété une pièce de théâtre. Une fois encore cette fête a connu un très vif succès.

● QUOI DE NEUF AU JARDIN DES COCCINELLES ?

Lors du dernier numéro de *Mirande Infos* vous avez découvert le Jardin des Coccinelles. Depuis Décembre les Coccinelles ont bien grandi. Ce sont aujourd'hui 18 familles qui fréquentent régulièrement la structure.

Certains enfants se sont «envolés» vers l'école Maternelle, d'autres ont déménagé et de nouvelles ont rejoint le Jardin et ses activités.

Au mois de Mars nous avons découvert «les Arts et Métiers» : C'est par la visite de la Caserne des Pompiers que nous avons commencé le 02 Mars, les véhicules d'intervention et la tenue des Hommes du feu ont retenu toute notre attention.

Ensuite nous sommes allés chez M. Cabiran pour voir le travail du Boulanger et fabriquer des petits pains.

Pour finir c'est le métier de Musicien qui a attiré notre curiosité : La fabrication du tambour et des guitares Coccinelles nous a bien occupés, ainsi que les répétitions.....

En effet le 16 Mars, l'orchestre de Percussions du Jardin des Coccinelles a donné son 1^{er} Concert devant un public attentif et passionné, qui a remporté un franc succès.

A très bientôt pour la suite de nos aventures.

Menu Stéphanie - Jardin des Coccinelles

3 Avenue Laplagne-32300 Mirande - 05 62 66 53 81

jardindescoccinelles@yahoo.fr





Ballet National de Sibérie - 3 mai



Ph. CORON, Sous-Préfet accueilli par J.F. Dalroux et J.P. Caubère - 19 mars



Commemoration du 8 mai



Les délégations des villes jumelles et amies - 19 mai



Dans le cadre du Salon du Livre, Stéphane Sénégas et Frédéric Maupomé et les enfants de CM2 (Notre-Dame)



Exposition de Pâques du Photo Club Mirandais



Carnaval de l'école E. Durfort dans les jardins de la Mairie



Tournoi UNIS de Rugby 7 avril



Fête de Pâques, danseuses espagnoles



Prix du Meilleur Tourteau



Repas de quartier Lamaguère



Pierre BEAUDRAN, Fabienne STICH maire de Fessenheim et Agnès KIEFFER maire de Rustenhart



Remise du trophée des sports de la ville au FCM



Présentation du label Cittaslow aux professionnels du tourisme



Les diplômés de l'Ecole de Musique lors de la 5^{te} Cécile



Fête de l'Europe, les élèves récompensés

La communauté de communes Cœur d'Astarac en Gascogne, dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse, a pour objectif de développer l'accueil des enfants et des jeunes sur son territoire.

Pour cela les directrices et animatrices des accueils de loisirs «Cadichon» «Pitchounet» et «L'île des enfants» fusionnent et mettent en œuvre des projets éducatifs et pédagogiques favorisant l'épanouissement des enfants en dehors du cadre scolaire et familial. Ces structures accueillent les enfants de 3 à 12 ans et leur proposent des activités ludiques, sportives et culturelles mais aussi des sorties et des séjours à thème. De nombreuses activités sont également réalisées en partenariat avec des associations ou des acteurs locaux : initiation au badminton avec le club Mirandais, la sensibilisation à la protection de l'environnement avec le CPIE, le PSC1 avec la protection civile, le cirque avec Pré-en-Bulles, les jeux à la ludothèque et la lecture de contes à la médiathèque.

Ainsi environ 70 enfants fréquentent régulièrement les accueils de loisirs et participent aux sorties.

En 2011 : 38 enfants sont partis au séjour ski et 25 enfants au séjour mer, 70 enfants ont découvert les joies de la glisse lors d'une sortie luge, 80 enfants ont participé à la sortie à Tarbes.

Au programme cet été, des activités ludiques, sportives et culturelles :

- séjour à la mer du 22 au 27 juillet 2012
- sortie au parc de Walliby et Accrobranche
- formation PSC1 du (prévention secours civique)
- baignade et jeux à Ludina, visites et découverte du patrimoine local, jeux de piste, ateliers créatifs, animations diverses,...

Le programme peut être consulté sur notre site internet

www.coeur-dastarac.fr

Les centres de loisirs de Mirande et de Miélan accueillent tous les enfants de 3 à 12 ans durant la période des vacances scolaires et tous les mercredis de 7h30 à 18h30.

Contacts et renseignements :

Accueil de Loisirs le Pitchounet

(3 à 6 ans)

Ecole maternelle, rue St Roch 32300

Mirande, tél : **06.27.78.71.60**

Accueil de Loisirs le Cadichon

(6 à 12 ans)

Ecole Notre Dame, avenue Laplagne,

32300 Mirande, tél : **06.13.32.56.13**

Accueil de Loisirs l'île des Enfants

(3 à 12 ans)

4 rue des écoles, 32170 Miélan,

tél : **06.28.66.75.35**

Lous Pitchous

En septembre prochain, la Crèche communautaire Lous Pitchous ouvrira ses portes dans les locaux situés au 5 chemin des entrepreneurs à Mirande (Zone d'activités du Pountet est).

Une équipe qualifiée et conviviale accueillera les enfants de 3 à 36 mois du lundi au vendredi en journée continue.

Pour tous renseignements, contactez la Communauté de communes Cœur d'Astarac au **05.62.66.51.48** ou par mail christelle.semezies@coeur-dastarac.fr



Calendrier des rendez-vous & marchés mirandais

SEMAINE DEPARTEMENTALE DE LA MOBILITE ET DE LA SECURITE ROUTIERE

Avec la participation des écoles, de la Gendarmerie et de la Prévention Routière

Sous la halle : exposition des dessins des écoles maternelles et primaires. Courant Octobre (date à déterminer)

Samedi 6 Octobre

5^{ème} SALON DU CHAMPIGNON

Avec la Société Mycologique de Gascogne De 8H00 à 12H00

Samedi 20 Octobre

2^{ème} SALON SAVEURS ET DECOUVERTE De 9H00 à 18H00

Samedi 10 Novembre

3^{ème} SALON DES ARTISANS MIRANDAIS De 9H00 à 18H00

Vendredi 16 Novembre & Samedi 17 Novembre

5^{ème} SALON DU PATCHWORK

Avec Passions créatives Mirandaises De 9H00 à 18H00

Samedi 24 Novembre

MARCHE DECOUVERTE De 9H00 à 13H00

Mardi 4 Décembre

REMISE A NIVEAU DU CODE DE LA ROUTE POUR LES SENIORS

De 13h30 à 18h00 Salle André Beaudran

Avec la participation de la Gendarmerie et de la Prévention Routière

Vendredi 7 Décembre

LOTO DU TELETHON Sous la halle

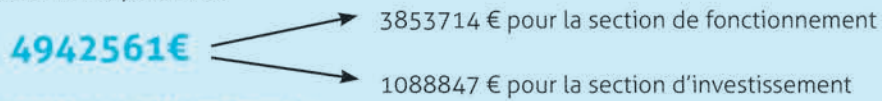
Samedi 8 Décembre

MARCHE DU TELETHON Sous la halle

SOIREE DU TELETHON Salle André Beaudran

Le budget 2012

Il s'équilibre en recettes et dépenses à :



Les principales dépenses de fonctionnement :

- Les services à la population (état civil, fêtes et cérémonies, cimetière...)
- L'entretien des bâtiments, des terrains et matériels communaux
- Les consommations d'eau, de gaz et d'électricité
- Les charges d'administration générale (documentation, publication, téléphone, affranchissement, assurances...)
- Les taxes foncières relatives aux bâtiments communaux
- Les rémunérations et charges de personnel
- La taxe de capitation versée au S.D.I.S (service d'incendie)
- Les subventions (aux associations: 59000 €; à la régie culturelle: 270000€..)
- Les intérêts des emprunts

Les principales recettes de fonctionnement :

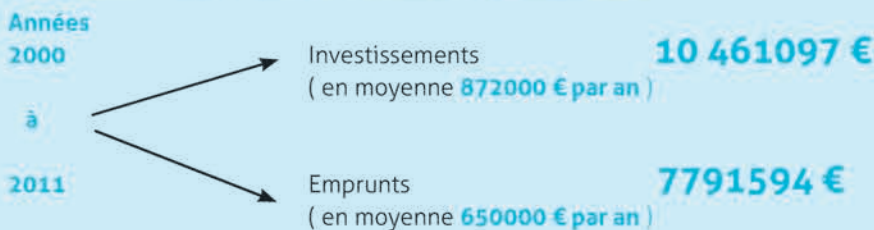
- Les impôts et taxes (impôts locaux, C.E.T. ancienne taxe professionnelle..)
- Les dotations et subventions
- Les autres produits (locations d'immeubles, concessions dans les cimetières...)

Les dépenses d'investissements : il s'agit de tous les travaux et acquisitions à réaliser en 2012.

Pour financer ces dépenses **les recettes d'investissements** prévues sont:

- L'autofinancement (fonds propres)
- Les subventions
- L'emprunt (environ 380000 €)

Investissements et emprunts



Le remboursement moyen annuel (capital + intérêts) est de 670000 €.

A chaque budget revient comme un leitmotiv l'endettement trop important de la ville. Cette critique est basée sur une comparaison grossière avec les données fournies par le ministère des finances. Il faut savoir que ces données concernent toutes les villes de France ayant la même strate de population que Mirande (3500 à 5000 habitants), mais ne précisent pas leur situation géographique. En effet on ne peut pas comparer la situation financière d'une ville loin de toute métropole (le cas de Mirande), avec celle d'une ville qui bénéficie de la proximité d'un grand centre urbain. Les retombées économiques et par le fait les recettes de fonctionnement ne sont pas les mêmes. Ceux là même qui critiquent le choix de l'endettement, souhaiteraient que la ville soit de moitié moins endettée. Pour répondre à leur souhait il faudrait alors imaginer leur gestion.

Ils auraient deux solutions :

1) **Réduire les investissements de moitié** : dans ce cas Mirande n'aurait pas de stade de foot, la halle serait toujours la halle des année cinquante, les immeubles loués à la gendarmerie tomberaient en ruine, les lotissements d'Ensaubole et d'Encantepedrix n'existeraient pas, la zone du Pountet non plus, les fossés à ciel ouvert et le ruisseau de la Roze charrieraient encore les eaux usées, l'éclairage public ne dépasserait pas la bastide, la voirie, les locaux scolaires, les chemins communaux etc.. seraient en piteux état.

2) **Maintien des investissements avec moitié moins d'emprunt** : dans ce cas il eut fallu chaque année trouver **375000€** (la moitié des 650000€ que nous avons emprunté chaque année depuis 2010, pour ne prendre que ces douze dernières années). Seule une augmentation annuelle des impôts locaux de l'ordre de **25 %** permettraient de récupérer 375000€ de recettes.

Il faut savoir que chaque année les impôts locaux augmentent en moyenne de 1.3% et rapportent environ 20000€. Nous sommes loin des 375000€ nécessaires au maintien de l'investissement.

COMPARATIF DES TAUX D'IMPOTS LOCAUX

VILLES	TAXE D'HABITATION	FONCIER BÂTI	FONCIER NON BÂTI
Mirande	12.12	36.70	108.74
Vic Fezensac	13.17	31.07	118.84
L'Isle Jourdain	17.16	39.44	129.89
Lectoure	16.07	32.35	118.55
Fleurance	13.12	30.99	124.66
Eauze	22.89	30.65	123.05
Condom	17.31	35.09	134
Auch	17.39	44.07	118.68

Les Mirandais ont bien compris le choix de gestion de leurs élus. L'emprunt est à l'heure actuelle la seule aide réelle pour l'amélioration et le développement des structures de leur ville.

Donner à nos concitoyens mirandais les moyens de bien vivre dans leur ville passe par trois critères:

- 1) Investir raisonnablement et judicieusement dans des structures indispensables au développement de la ville
- 2) Maintenir la dette à un niveau constant (depuis 2010 la tendance est à la baisse; on rembourse plus que l'on emprunte)
- 3) Rembourser sans difficulté les sommes empruntées.

Le respect de ces trois critères a toujours été le souci de l'équipe municipale.

Il faut savoir que seules deux villes dont Mirande appliquent un abattement sur les bases de la taxe d'habitation. Si cet abattement n'existait pas, le taux de la taxe, pour le même produit serait de 10,49% au lieu de 12,12%.

Emprunt ou autofinancement

LORSQUE LA SOLIDARITÉ ENTRE CONTRIBUABLES JOUE PLEINEMENT SON RÔLE.

Lorsque l'Etat, la Région, le Département, ou la Commune votent le budget d'investissements de leur collectivité, ils ont à choisir entre deux solutions: l'Autofinancement ou l'Emprunt. Ce choix implique une lourde responsabilité des décideurs qui ne doivent pas porter le débat sur un plan purement idéologique, mais au contraire doivent faire preuve de consensus afin que les bonnes modalités de financement puissent être trouvées. Il est donc nécessaire de garder raison et de penser à l'intérêt collectif et solidaire, en dehors de toute attitude partisane.

Analysons donc, objectivement, les deux solutions de financement possibles en pratiquant «la Politique» au sens noble du terme, à savoir, la science des affaires de la Cité (définition du mot Politique en Grec). Dans une Commune, l'Épargne (ou Autofinancement) et l'Emprunt sont les deux ressources principales de financement des dépenses de la section d'investissement (nous retrouvons ces éléments de ressources dans le budget familial), les subventions issues des Départements, Régions et Etat représentant une part de plus en plus négligeable du budget.

Les Elus doivent donc décider par qui,

et quand, les équipements construits et utilisés par plusieurs générations de contribuables, devront être financés: est-ce le contribuable actuel qui, seul, va mettre la main à la poche (Autofinancement) ou bien, est-ce le contribuable d'aujourd'hui et de demain qui, dans le temps, va profiter du bien et supporter la charge de l'investissement (Emprunt)?

Ainsi, pour la majorité des Elus, quelque soit leur sensibilité, ce choix revêt une dimension de morale, d'équité et de solidarité, mais également une dimension technique de gestion publique et patrimoniale.

Si l'on reprend l'exemple du budget familial, emprunter permet de faire des acquisitions auxquelles l'emprunteur n'aurait pas accès, étaler le poids de la dette sur la durée et profiter de l'usage de ces biens. Par l'emprunt, le patrimoine familial s'enrichit donc, tout en facilitant la vie de chaque membre du foyer. Maintenant, imaginons un instant si, comme par le passé, les familles devaient autofinancer leurs investissements? Quels seraient leurs vies

et leurs patrimoines, n'ayant accès ni à la propriété, ni au confort, et encore moins à l'éducation. Par ces exemples simples, nous comprenons rapidement les limites du « tout autofinancement », érigé en doctrine d'opposition et qui ressort d'une méconnaissance profonde des rouages communaux, condamnant le Territoire et ses Administrés à un appauvrissement certain et à une imposition galopante. En effet, dans un tel cas, comment autofinancer des investissements indispensables au bien être des Mirandais sans augmentation conséquente des impôts?

Aussi, le choix effectué par la majorité des élus du conseil municipal de la Commune de Mirande a été de faire financer la section d'investissements par plusieurs générations de contribuables car il serait injuste de faire supporter, par le seul contribuable d'aujourd'hui, une dépense qui bénéficiera aux générations futures. Ce choix a donc été établi dans un souci de maîtrise de l'impôt mais également d'équité et de solidarité entre les Citoyens.

Ainsi, un administré qui profite des biens publics communaux participe à leur amortissement. S'il quitte la commune, il ne bénéficie plus des équipements et ne participe plus à l'amortissement des investissements. Si un nouveau contribuable arrive, il bénéficie, à son tour, des équipements et participe à leur financement. Le choix est simple et respectueux des Administrés.

Mais au delà de la morale et de la solidarité, il existe la réalité des chiffres que nous pouvons comprendre aisément en comparant l'impact fiscal de l'emprunt et de l'autofinancement sur la feuille d'imposition du contribuable, comme le précise le tableau explicatif ci-dessous :

Soit des travaux de route d'un montant de 200 000€	Hypothese1 ANNEE 2012	Hypothese2 ANNEE 2012
		Financement par Autofinancement (impôts) d'une route d'un cout de 200000€
Recette supplémentaire des impôts nécessaire l'année 2012 pour le financement des dépenses de la route	200 000,00 €	
Recette supplémentaire des impôts nécessaire l'année 2012 pour le remboursement de l'annuité d' emprunt destiné au financement des dépenses de la route		19 000,00 €
Base des impôts année 2011	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €
taux des impôts année 2011	12%	12%
Produit des impôts 2011	120 000,00 €	120 000,00 €
Actualisation par l'Etat de la base des impôts de l'année 2011	1 800,00 €	1 800,00 €
Base des impôts année 2012 actualisés	1 001 800,00 €	1 001 800,00 €
Annuité d'emprunts anciens échus	10 000,00 €	10 000,00 €
Impôts supplémentaires par rapport à 2011	188 200,00 €	7 200,00 €
Taux des Impôts année 2012	30,76%	12,70%
Augmentation du taux des impôts par rapport à 2011	156,37%	5,81%

● Ainsi si le financement de la route a lieu par **Emprunt** un contribuable qui en 2011 payait 480€ d'impôt paiera en 2012 508,00€

● Ainsi si le financement de la route a lieu par **Autofinancement** un contribuable qui en 2011 payait 480€ d'impôt paiera en 2012 1230.40€

Force est de constater que l'autofinancement ne peut pas être une solution acceptable pour les Administrés mirandais, quand bien même il soit érigé par certains élus, comme seul argument doctrinal d'opposition en matière budgétaire. Fort heureusement, ces prises de positions sont limitées en nombre et resteront sans lendemain grâce au bon sens et à la conscience de l'intérêt général qui prévalent dans les rangs de la majorité du Conseil Municipal de Mirande.

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

Brèves sportives

Rugby «EABXV» :

Samedi 07 avril : Organisation par l'Ecole de rugby d'un tournoi des moins de 13 ans. Près de 700 joueurs accueillis. L'équipe des juniors termine vice-

championne du Challenge Armagnac-Bigorre.

Pelote «Pelotari Mirandais» :

Excellents résultats pour plusieurs équipes qui se qualifient pour les phases

finale du championnat de France et seront les seules représentantes gersoises.

Football FCM :

L'équipe 1 se maintient en Ligue.



VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

L'équipe 2 a remporté la Coupe du District (Victoire 3 à 2 contre Auch 3 après prolongations).

Judo :

26 au 28 mai : Performance d'exception pour nos judokas, **Patrice BAQUE** et **Stéphane DELESTRE** qui terminent seconds aux Championnats d'Europe de katas.

Tennis de table :

L'équipe féminine se classe 4^{ème} du

championnat de Pro A.

CLSG section Volley :

29 avril : Organisation de la Coupe du Gers des Foyers Ruraux : victoire de St Jean le Comtal

26 et 27 mai : Organisation des finales du Championnat de France de Volley ball des Foyers Ruraux : victoire de St Jean le Comtal (!!!). Réception de 180 joueurs.

Astarac Fond club, bravo à **Clément SOUBIRAN**, **Manoé MERLATEAU** et **Capucine DESSEZ**, qualifiées lors des championnats régionaux individuels pour défendre les couleurs mirandaises aux interrégionaux le 8 juillet à Toulouse.

Samedi 8 Septembre :

FETE DES SPORTS ET DES ASSOCIATIONS
Plaine des sports

Le Club du Pelotari Mirandais



Le club du pelotari Mirandais à été déclaré en préfecture « association loi 1901 » le 30 septembre 1975 avec comme président M. Pierre Trouette et avec des joueurs tels que messieurs Dufour ; Desmoulin ; Sanchez ; Labriffe ; Montoya ; Tenat ; Perez ; Lagarosse, etc...

La pelote basque compte plus de 16 spécialités allant de la main nue au Grand chistéra en passant par le rebot ou le xaré. Le club de Mirande pratique surtout la paleta gomme pleine, plus familièrement dénommée « pala » ou parfois « pala ancha » qui se joue en place libre (Fronton) en salle Trinquet et Mur à Gauche.

Carmelo Sanchez aura marqué de son empreinte ce club qu'il aimait tant, tout d'abord comme président de 1976 à 1980, mais surtout comme éducateur charismatique pour toute une génération de mirandais à qui il a fait découvrir ce sport. Il sera épaulé plus tard par son fils Fabrice qui aura en charge les cadets et juniors avec à la clé de nombreux titres régionaux et même un titre de champion de France UNSS.

Le club aura connu divers dirigeants qui ont tous participé à sa bonne santé, mais celui qui a géré les affaires du pelotari plus de vingt ans est François Escobar collectionnant durant ces années de nombreux titres, le dernier étant le championnat de l'armagnac en première série en novembre dernier.

En 2012 Mr Escobar à préféré se consacrer au jeu (qu'il pratique encore deux fois par semaine) et a laissé la présidence à Julien Consul. Le bureau a mis en place diverses animations afin de promouvoir l'activité du club comme une journée d'initiation pour les féminines à l'occasion de la journée de la femme, ou une après midi découverte lors des vacances de pâques pour les jeunes du PAEJ.

Le club travaille à la venue d'un fronton mobile pour présenter cette activité lors de la fête du sport de Mirande le 9 septembre.

Le club compte actuellement une vingtaine de licenciés à l'année et depuis peu une équipe de féminines. Lorsque les beaux jours reviennent de nombreux mirandais profitent du fronton pour « taper la balle » entre amis même si de juin à fin juillet le fronton est occupé par la country.

La bonne vitalité du club se retrouve dans ses résultats en effet pour la saison 2011/2012 :

- Champion départemental place libre 1er série
- 1/2 finaliste régional en mur à gauche 2ème série
- 1/2 finaliste départemental place libre 3ème série
- 2 équipes toujours en course pour le championnat Midi Pyrénées 4ème série

Le club Mirandais organise trois entraînements par semaine, deux en salle (mur à gauche) le lundi de 20H à 22H et le mardi de 15H à 17H à Lafitole(65) car le département gersois ne possède pas encore de complexe de ce style. L'entraînement au fronton municipal se déroule le vendredi de 14H à 18H30 et une séance

supplémentaire va voir le jour pour les féminines le mercredi. Tout nouvel adhérent est le bienvenu dans notre club dynamique et convivial. Pour plus de renseignements **06 61 49 83 28** ou <http://pelotepassion.forumgratuit.org/>

Le TCM, un club solidement ancré à Mirande depuis près de 80 ans !

Le Tennis Club Mirande à vu le jour en 1932. Que de paires de baskets usées sur ces courts mirandais en bitume à l'origine dès les années 30!!!

Cette année les membres actuels pourront fêter les 80 ans de l'association, ce qui démontre la longévité de cette société dans la vie associative mirandaise.

Le point culminant du tennis club fut les années 1980 en parallèle du décollage du nombre de licenciés du tennis en France après les exploits de Yannick Noah.

En effet, sous la houlette du juge arbitre Jean Claude Raçon - qui deviendra quelques années plus tard l'entraîneur personnel de Richard Gasquet - le tennis club Mirande à été une étape locale des tournois nationaux du trophée Malboro pendant l'été.

Un tournoi mirandais très relevé puisque de jeunes joueurs à l'époque comme Guy Forget, Ronald Agenor sont venus disputer quelques matchs sur les terrains du parc des sports.

Pendant près d'une décennie les bénévoles du cru, qui se reconnaîtront, se sont employés à faire vivre ce tournoi estival sur nos installations de bon standing.

Depuis cette époque, le soufflet étant redescendu, le TCM fort de sa centaine de licenciés se maintient au niveau régional depuis les années 1990.

Le club à vu son équipe masculine première évoluer au plus haut niveau régional et remporter plusieurs titres régionaux.

Actuellement grâce à sa formation active

le club aligne ses meilleurs éléments dans des équipes au niveau régional aussi bien chez les garçons que chez les filles.

Ce qui fait la force de l'association aujourd'hui c'est la stabilisation du nombre de pratiquants et de licenciés, malgré depuis 20 ans l'impossibilité d'utiliser les installations en début juillet, dû à la préparation et au déroulement du festival de country music.

Cette fois, c'est promis c'est la dernière année, le club récupèrera normalement ces installations début août.

Le tournoi annuel se déroulera la première quinzaine d'août. Près de 120 participants sont attendus de toute la France dans toutes les catégories d'âge et permet aussi bien souvent de revoir en action quelques «anciennes gloires»

mirandaisesqui ont encore un sacré coup de raquette !!!

L'ambition des membres du club est de pouvoir disposer de ces installations toute l'année et surtout l'été afin de proposer à tout le bassin de vie mirandais la possibilité de pratiquer le tennis par tous les temps grâce notamment à ses deux terrains couverts et éclairés.

En outre les dirigeants du club ont pour objectif d'ouvrir davantage le tournoi estival à des joueurs mieux classés afin de renforcer l'attractivité et la notoriété du club.

Le tennis club Mirande est chaque année présent à la traditionnelle fête du sport et des associations en début septembre, c'est avec plaisir que nous vous y donnons rendez-vous pour préparer vos prochaines années sportives!!



UN DERNIER AU REVOIR À JOSIANE OLIVARES...

Le 29 février, nombre de ses amis, de ses connaissances et toute sa famille, qui la nommait «Jo», l'ont accompagnée dans son ultime voyage. Arrivée à Mirande en 1977, « Josy », dynamique et active, s'investit très vite auprès d'enfants d'abord en tant que « nounou » puis longtemps au clubhouse du Tennis-Club où elle organisait des tournois.

Débordante d'amour, elle donne beaucoup de son temps au sein de l'Association tutélaire du Gers, puis à Campagn'Art, au Yoga, et aussi à l'Adapei..., chacun saluait son long combat qu'elle décrit chaque jour depuis décembre 2009 dans son blog, son exutoire par lequel elle fédérait à nouveau et donnait de l'espoir !! A son époux, à ses enfants et sa famille, une sincère pensée des mirandais.

Trésorière puis Présidente, couturière d'Espace Gym Brigitt GALLAND nous a quittés quelques jours avant un gala de fin d'année réussi qui lui a été dédié ; un dernier hommage à cette danseuse passionnée.

SOUVENIRS

ETAT CIVIL

Décès

27.10.2011 LAPORTE Odette Vve TIENNOT
 21.11.2011 LEFEVRE Bernard
 01.12.2011 ESCADEILLAS Germaine Vve DUPUY
 16.12.2011 SPERANDIO Joseph
 04.12.2011 FAUQUÉ Raymond
 21.12.2011 GOUZENNE Jean
 24.12.2011 MERLET Anny Epse DASSULLE
 24.12.2011 FOUARD Jean-Claude
 06.01.2012 LURO Marcelle Vve COUSTAUT
 10.01.2012 DUBOSC Ginette
 17.01.2012 CAMPO-MONCLUS Amélie Vve SÉNAC
 05.02.2012 MOULIÉ Marcel
 23.02.2012 VIGNES Olivier
 26.02.2012 BARREAU Josiane Epse OLIVARES
 02.03.2012 ADER Raymond Epse DOLOREY
 03.03.2012 SONIS Yvonne

03.03.2012 DUBOSC Georges
 07.03.2012 POIRIER Claude
 08.03.2012 COHEN Hélène Vve BENAÏCH
 16.03.2012 PINTO TEIXEIRA Maria
 19.03.2012 SOUBERBIELLE Marie Vve ANNETTE
 21.03.2012 ATTARD Micheline Epse SARRAU
 22.03.2012 MARQUISSEAU Marcel
 31.03.2012 GOSSIN Georges
 04.04.2012 BARON Raymond
 04.04.2012 PIQUE Marthe Vve ADER
 10.04.2012 CARBONNEL Marcelle Vve GARCIA
 02.05.2012 LAFFARGUE Paul
 09.05.2012 VOGEL Marie-Odile Vve PÈLEGRIN
 11.05.2012 DARIÉS Georgette Vve SABATHIER

Naissances

02.11.2011 BORNET Maxime
 11.11.2011 CHAUVIN Lilia
 14.11.2011 JONOT Noa
 16.11.2011 SEZNEC BOTHIAN Cameron
 29.11.2011 ANDRADE Maxence
 05.12.2011 BIANCHI Olivia
 29.12.2011 VIVILLE Andrew
 31.12.2011 MARTINS Théo
 13.01.2012 DARTIGUELONGUE Matthéo
 17.01.2012 LABIT Romane

20.01.2012 NOUVEN Juliette
 07.03.2012 MESMACQUE Patrick
 08.03.2012 OLIVERA Ethan
 07.03.2012 MESMACQUE Ruben
 28.03.2012 ALINE Séven
 08.04.2012 BRAZZALOTTO Maëlie
 18.04.2012 CAPERAN AGOSTINHO Lana
 06.05.2012 ANTOINE Mathis
 18.05.2012 PUGNET Naël

Mariages

20.08.2011 DUPUY Emmanuel et SEMEZIES Christelle
 12.11.2011 SANON Wilfried et LEPETIT Simone

19.11.2011 MARTINS Paul et PUJOL Patricia
 04.02.2012 AIT BENSALÉM Redouane et GARCIA Elodie

LIBRE EXPRESSION

Groupe de l'Opposition

Les yeux plus grands que le porte-monnaie.

Contrairement à ce que nous entendons tous les ans lors du vote du budget, l'alternative n'est pas: on s'endette de manière excessive ou bien on ne fait aucun investissement à Mirande.

Pourquoi la ville de Mirande, et la Communauté de communes (qui partage avec Mirande son président, son directeur des services, et 20 conseillers de la majorité), ne peuvent-elles réaliser des investissements adaptés à leur taille, leurs besoins et leurs moyens?

La Maison de l'enfance est un projet indispensable à une ville comme Mirande, et qui n'a que trop tardé. Mais pourquoi la Communauté de communes prévoit-elle un projet dont l'investissement moyen par enfant accueilli sera d'environ 100000 euros (sans parler des frais de fonctionnement), alors qu'une commune voisine a réalisé une structure similaire pour un coût par enfant deux fois moins élevé?

Mirande a besoin d'une piscine. Avait-elle besoin d'un centre aquatique coûteux, dans lequel les nageurs ne peuvent trouver leur compte, et les écoles ne peuvent correctement enseigner la natation?

Et demain peut-être un «Ludiparc»?...

A vouloir être le premier qui..., celui qui a le plus grand..., on en arrive à un endettement qui nous empêche d'avoir une capacité d'autofinancement suffisante, qui oblige à faire des choix budgétaires contraints, qui enrichit les banques tandis qu'il appauvrit la ville. Tout cela ne tombe pas du ciel mais est la conséquence de choix politiques.

Groupe de la Majorité

Anne ma sœur Anne ne vois-tu rien venir?

Notre pays a décidé de faire confiance à un nouveau Président, a de nouveaux choix politiques. En bons démocrates, nous en prenons acte et citoyens, nous attendons avec intérêt les résultats de ce changement tant sur le plan social, qu'économique. Donc patience et nous saurons, patience et vous saurez, car si la critique est toujours très facile, gérer, surtout dans les grandes difficultés, l'est beaucoup moins.

Sur le plan Municipal aussi, les critiques de l'opposition municipale pleuvent.

C'est, bien sûr, démocratique mais les propositions alternatives qui permettraient d'évaluer ce que serait une autre gestion se font toujours autant attendre.

Il est en début d'année le DOB, c'est-à-dire le débat d'orientation budgétaire, libre discussion pendant laquelle chacun peut faire des propositions qui seront ou ne seront pas retenues dans le budget définitif pour l'année à venir.

Nous sommes dans la cinquième année de mandat et l'opposition municipale n'a encore jamais fait d'offre alternative concrète budgétaire au cours des cinq débats d'orientation budgétaire passés.

Les comptes-rendus de conseils municipaux et donc des DOB sont à votre disposition.

Toutefois il reste encore le DOB de 2013 mais comme sœur Anne on ne voit toujours rien venir...

Du 12 au 15 Juillet
 "WALKER TEXAS RANGER"
 1^{ERE} EUROPÉENNE
 EN EXCLUSIVITÉ

FESTIVAL
 DE
 COUNTRY
 MUSIC

20^{ES}
 ANNIVERSAIRE

50
 CONCERTS
 SUR
 4 JOURS



GERALD DE PALMAS ★ AXELLE RED
 UMBERTO TOZZI ★ PAUL ANSELL

05 62 66 69 56
 32300 MIRANDE www.country-musique.com

MIRANDE
 en fête

11-12-13
 14 et 15
 AOÛT

SAMEDI 11 AOÛT
 MARCHÉ DE NUIT
 Repas dans les Rues
 Animations

LUNDI 13 AOÛT
 Les Succès
 Fous
 Spectacle GRATUIT

MERCREDI 15 AOÛT
 à la Base de Loisirs
 Animations - Spectacle - Feux d'Artifice GRATUIT



MARDI 14 AOÛT
 20h30
 NADAU EN CONCERT

juillet et Août
OUVERT
 tous les jours
 de 11h15 à 20h00

Toboggan multipiste
 Espace de détente ombragé
 Snack-bar
 vestiaires et douches
 Beach Stadium
 Aire de jeux

Informations au 05.62.66.50.13

Cœur d'Astarac
 LE DOMAINE PÉDAGOGIQUE DE LA MIRAUNE
 LUDINA
 LE DOMAINE PÉDAGOGIQUE DE LA MIRAUNE

LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ

RENSEIGNEMENTS
ET RÉSERVATION
À L'OFFICE DE TOURISME DE MIRANDE
05 62.66.68.10
WWW.OT-MIRANDE.COM

Les Jeudi Vacances

19 Juillet : «IL ÉTAIT UNE FOIS LA GASCOGNE»

par Laurent Rachou

La fabuleuse et véridique histoire de la Gascogne en contes
& chansons à 21h, Musée de MIRANDE, Entrée gratuite.

26 Juillet : CONCERT DE 80 MUSICIENS par la Fédération Régionale
de Musique du Nord Pas de Calais, 21h, Halle de Mirande. Entrée gratuite.

2 Août : CONCERT PAR LE LOMAGN'COMBO JAZZ.

A 21h, dans les Jardins de la Mairie (halle si mauvais temps) accès gratuit.

9 Août : SOIRÉE FOLKLORIQUE AVEC «LOUS MIRANDÈS»

A 21h, dans les jardins de la Mairie accès gratuit.

23 Août : SPECTACLE POUR ENFANTS PAR LA COMPAGNIE «RÊVES MAGIQUES»

A 21h, Place d'Astarac (halle si mauvais temps). Le clown Pascali a un
ami, Adrien, qui rêve d'être magicien. Mais, Adrien est «différent»...il est
très petit et il n'ose pas. Pascali et son acolyte Rosita vont l'aider à avoir
confiance en lui et à réaliser son rêve. Pascali aimerait bien être pompier
et Rosita fermière, alors...tout est possible! accès gratuit. Renseignements:
Office de Tourisme de MIRANDE: tél: 05 62 66 68 10.

Les Moments forts

Du 12 au 15 juillet: LE FESTIVAL COUNTRY MUSIC DE MIRANDE FÊTE SES 20 ANS

Du 11 au 15 août: FÊTES PATRONALES À MIRANDE par le Comité des Fêtes.

Le Samedi : MARCHÉ DE NUIT, DISCO PODIUM sur la place A. Perez.

Le Dimanche : BAL MUSETTE AVEC L'ORCHESTRE MARC MOREAU gratuit à la Salle A. Beaudran.

FÊTE AVEC LE GROUPE FOLKLORIQUE LOCAL «LOUS MIRANDÈS»;

DISCO PODIUM sur la place A. Perez.

Le Lundi : GRANDE BRADERIE dans les rues organisée par l'UDEM.

Le Mardi : NADAU EN CONCERT *chants et musiques du Sud-Ouest*

A 21h, à la Salle André Beaudran, Entrée: 15€ / Gratuit pour les - de 15 ans.

Le Mercredi : FEUX D'ARTIFICES au lac de Mirande, accès gratuit.

Expositions

Médiathèque de Mirande

Juin/Juillet : Les illustrateurs : Benjamin Rabier, Calvo, Maurice Parent

Août : Louis Daniel Armstrong, dit Satchmo

Septembre/Octobre : A boire et à manger

Novembre : Les oiseaux en Midi-Pyrénées